

**MAIRIE
de
NOTRE-DAME -DES-LANDES**



13 rue Pierre CIVEL
44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES

Téléphone : 02 40 57 22 14
Télécopie : 02 40 57 23 29

Affaire suivie par : Briec Vallée

Téléphone : 02.40.57.28.75

Portable : 06.48.19.32.85

Courriel : maisonsdesjeunes@notre-dame-des-landes.fr

Objet : Organisation du séjour vacances d'été 2019

Madame, Monsieur,

La commune de Notre-Dame-des-Landes organise un séjour de vacances pour les jeunes membres de la Passerelle (10-13 ans) et de la Maison des Jeunes (14-17 ans).

- Séjour vacances Juillet 10/17ans 3 jours / 2 nuits :

Du 8 au 10 Juillet aux parcs O'Gliss Park et Indian Forest avec une journée à la plage.

15 places sont disponibles

- Séjour vacances Août 10/17ans 3 jours / 2 nuits :

Du 26 au 28 Août, avec comme activités : découverte de l'Anjou, géocaching et aquapark.

15 places sont disponibles

Le tarif des séjours dépendra de votre quotient familial, nous pouvons donc estimer le coût du séjour par jeune entre 45 € et 135 € les 3 jours et 2 nuits

Je vous remercie de bien vouloir nous retourner (à la Maison des Jeunes) le coupon-réponse ci-dessous complété accompagné d'un chèque de caution de 50 € qui vous sera remis lors du paiement définitif. En cas d'annulation de votre propre fait, ce chèque sera encaissé.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

☐-----

Séjour d'été Juillet

A retourner avant le vendredi 14 Juin

Je soussigné inscrit l'enfant au séjour se déroulant du 8 au 10 juillet 2019.

Je joins à ce coupon réponse un chèque de caution de 50€ qui me sera remis lors du paiement définitif du séjour. Ce chèque ne me sera pas rendu en cas d'annulation de mon propre fait.

Date :

Signature :

☐-----

Séjour d'été Août

A retourner avant le vendredi 14 Juin

Je soussigné inscrit l'enfant au séjour se déroulant du 26 au 28 Août 2019.

Je joins à ce coupon réponse un chèque de caution de 50€ qui me sera remis lors du paiement définitif du séjour. Ce chèque ne me sera pas rendu en cas d'annulation de mon propre fait.

Date :

Signature :